

L'HOMME ET L'ANIMAL DANS LE BÛCHER DE PATROCLE (*Iliade*, XXIII)

François POPLIN*

Résumé

Autour du corps précieux de Patrocle sont déposés moutons et bœufs en quantité importante mais non déterminée, chevaux et chiens en nombre donné, ainsi que douze jeunes Troyens, tout cela avec suffisamment de précision pour qu'on soit assuré d'un agencement spatial, mais aussi avec assez de flou pour que des glissements soient possibles au cours du récit. En effet, dans la scène d'ostéologie (collecte des os dans la cendre), les chevaux ne sont plus où on les attendait. C'est que deux logiques se succèdent : dans la mise au bûcher, les chevaux sont perçus comme proches de l'homme (incarné par Patrocle) ; dans le tri des ossements, ils sont loin de lui pour éviter les confusions ; les deux reviennent au même, c'est-à-dire à la proximité de l'homme et du cheval. Un autre phénomène important est l'évanouissement des bovins et ovins, qui semblent n'avoir été là que pour nourrir le feu, comme ils alimentent la table des vivants. Les hommes et les chevaux sont seuls à ressortir du poème en même temps que du brasier. Ils le font par leurs os. Ceux de Patrocle sont l'objet d'une grande attention, dont une illustration archéologique est fournie par les restes de Philippe de Macédoine. L'usage du bûcher homérique visait à produire des os blancs, ce qui diffère de l'usage romain et de notre idée de l'incinération. Ce désir d'avoir des os reconnaissables a engendré l'ostéologie. On assiste, dans l'évolution sémantique de ce terme grec, au passage de la pratique funéraire à l'étude des os. Par le récit des funérailles de Patrocle, le chant XXIII de l'*Iliade* a un rôle sinon fondateur, du moins de parrainage de l'Anatomie comparée.

Mots clés

Crémation, Incinération, Calcination, Carbonisation, Ostéologie, Syntaxe du bestiaire, Astragal.

Summary

Man and animal in Patrocle's stake (funeral pyre).

Sheep and oxen are layed out in a large but unknown quantity around the precious body of Patrocle, horses and dogs in known number, as well as twelve young Trojans. All this is detailed enough to allow us to note the spatial arrangement, but vague enough to allow variations during the narration. As a matter of fact, in the osteology scene (collection of the bones in the ashes), horses are not where they were expected. Here there is a succession of two logics : during the deposit in the stake, horses are perceived as close to the man (personified by Patrocle) ; in the sorting of the bones, they are far from him to avoid confusion. Both have the same meaning : the proximity of man and horse. Another important phenomenon is the disappearance of cattle and sheep, which seem to have been there only to feed the fire, as they feed the living. Men and horses are the only ones to emerge from the poem as they stand out of the stake, thanks to their bones. Those belonging to Patrocle are given great consideration, as is illustrated archaeologically by the remains of Philip of Macedonia. The Homeric stake is used to produce white bones, which differs from the Roman use and our idea of incineration. This wish to obtain recognizable bones gave rise to osteology. We see in the semantic evolution of this Greek term the transition from the funerary practice to the study of bones. With the narration of Patrocle's funerals, the XXIIIrd chant of the *Iliad*, if not the founder, had, at least, a role in fostering of comparative anatomy.

Key Words

Crémation, Incinération, Calcination, Carbonization, Osteology, Syntax of the bestiary, Astragal.

A Robert Barone et Jean-Pierre Vernant

“Ils entassent le bois et bâtissent un bûcher”. Ce passage est pathétique à la fois parce qu'il marque une avancée décisive vers la disparition du corps précieux de Patrocle et parce que les participants doivent, pièce après pièce, prendre les éléments en main et les assembler avec

résolution. Il s'agit de construire l'instrument de la destruction ; du moins est-ce une impression que nous pouvons avoir parce que nous avons perdu de vue la pratique funéraire concernée. Nous la confondons avec l'incinération. Elle lui ressemble, mais elle est d'esprit opposé. Il faut commencer par tirer cela au clair.

*URA CNRS 1415, Laboratoire d'Anatomie comparée, M.N.H.N., 55 rue Buffon, 75005 Paris, France.

Crémation n'est pas incinération

Nos mots mêmes sont faibles à rendre la distinction, mais, sous ce double intitulé, on peut tenter de fixer au moins le temps de l'exposé ce qui caractérise les deux usages.

Incinérer, c'est réduire en cendres, et il y a dans *endre* l'idée d'impalpable, de réduction à ce point poussée qu'il ne reste rien ni de la forme ni de la consistance. Abolition, destruction, anéantissement. Dans les pratiques funéraires actuelles, cela trouve un aboutissement dans la dispersion en mer, où les cendres entrent en solution finale. Il y a dans l'incinération un mépris du corps, pour quelque raison idéologique que ce soit, et il n'est pas anodin que le terme s'emploie aussi pour les ordures ménagères.

Dans la crémation telle qu'elle est à envisager dans Homère, il est cherché au contraire à produire des os en aussi bonne forme que possible et d'une bonne teinte. Certes, le corps disparaît, mais dans une société qui ignore l'embaumement, ce procédé est encore la meilleure façon de conserver quelque chose de la présence physique du défunt tout en évitant les horreurs de la putréfaction. La forme extérieure périssable s'efface, la forme intérieure durable se révèle. Les os gardent l'identité, etc. ; là-dessus, on pourra voir les premières pages de Poplin (1992). Broyer les os, dans une incinération, est comme hacher la viande ; c'est abolir la forme pour rendre méconnaissable. De sorte que le bûcher qui produit des os aussi beaux que possible, loin d'être le lieu d'une pyrolyse, est plutôt celui d'une pyrogenèse.

Calcination n'est pas carbonisation

Ce chapitre demande avec encore plus d'urgence la clarification et il est d'une grande importance dans le domaine du sensible, des mentalités, car il y va de la couleur. Nous ne nous rendons plus compte de ce qu'est la calcination par rapport à la carbonisation parce que nous ne voyons plus faire de chaux (*calx*) ni de charbon (*carbo*), même si nous avons la connaissance des produits finis ; encore faut-il dire que *charbon* a été capté par la houille, le charbon de terre ou charbon fossile ; mais ce qui compte est le processus, comme les désinences en *-tion* l'indiquent.

Quand on chauffe de l'os, il commence par noircir, c'est-à-dire par *charbonner*, du fait de la carbonisation de sa matière organique. Puis, la température montant et l'oxygénation aidant, avec une ventilation convenable, ce charbon animal brûle, ne laissant que la partie minérale de l'os, qui est blanche ; il y a dans ce processus de blanchiment par le feu quelque chose de la purification, qui prêterait presque à un jeu de mots gréco-latin avec *pyrification*. Bien qu'il ne s'agisse pas exactement de chaux, l'aspect est celui de la chaux et le terme de calcination est tout à fait

justifié. Il est bien regrettable que, dans la langue courante, *calciné* soit posé en synonyme de *carbonisé*, avec le sens de *noirci par le feu*.

Le cycle de chauffage qui vient d'être décrit part du blanc, monte la gamme des tons chauds (les bien nommés) qui sont ceux du roussi, arrive au noir et redescend par des gris plus ou moins ardoisés, bleutés, pour parvenir à un blanc plus net que celui de l'os frais ; mais cette blancheur s'accompagne d'une fragilisation qui la rend inaccessible à l'état pur, c'est-à-dire qu'un os ne peut être en bonne forme et d'une blancheur parfaite. Cela rend cette blancheur idéale, et l'habileté du bon conducteur de bûcher est de s'en approcher le mieux possible : faire des os bien blancs et qui se tiennent encore, voilà le but. Cela comporte d'avoir un feu vif, bien aéré pour qu'il ne reste pas de noir, mais qui ne soit cependant pas trop violent, de façon à ne pas faire éclater l'os. La conduite du bûcher est un art, un art du feu. J'en ai reçu la confirmation définitive devant les ossements de Philippe de Macédoine ; le soin qui en a été pris est à l'image de sa grandeur. J'en témoigne sans photographie, le respect m'ayant détourné d'en prendre, mais je le fais avec force. En revanche, j'ai pris une vue du mors de son cheval. Il est présenté dans une petite vitrine adjacente, tout contre le chef du roi. Cette proximité fait partie de mon propos.

Quand il s'agit d'aller rechercher les os, mieux vaut qu'ils ne soient pas perdus dans une masse noirâtre de charbons. Un lit de cendre blanche convient mieux, d'autant qu'à une telle cendre est liée l'idée de blancheur par le biais de la lessive : cela ne joue pas directement, puisqu'il s'agit de traitement par le feu, par voie sèche et non pas par voie humide, comme disent les chimistes, mais cela aide dans la profondeur de la pensée. Aussi est-il bon de ne pas mettre trop de bois, pour éviter une cuisson à l'étouffée dans la masse et pour ne pas être ensuite encombré de résidus de combustion. Dans le même sens, mieux vaut que le bûcher ne soit pas trop haut, pour éviter les éboulements qui brisent les os et les mettent en désordre. Cela invite à penser à un lit de feu plutôt qu'à un amoncellement élevé de bois.

Cette pratique du feu vif et ouvert qui produit de la blancheur est inverse de celle du charbonnier.

D'une carcasse l'autre

Avec un usage du bûcher tourné non vers l'anéantissement, mais vers l'élaboration d'ossements de bonne apparence, va de pair une logique de remplacement de l'édifice de bois par la charpente osseuse du défunt. Deux carcasses sont en jeu, l'une ligneuse, faite de main d'homme, qui s'abolit pour amener l'autre à l'existence ; l'une engendre l'autre, se métamorphose dans l'autre puisqu'en se consommant, le bûcher fait apparaître le squelette.

Il y a là, à l'état pur, sur les deux modes de la *tekhne*, qui est celui de la construction, et de la *physis*, qui est celui, primordial, de l'organisme, le thème de la constitution. Se trouvent mis en regard, en rapport de filiation, ces deux principes si volontiers métaphoriques l'un de l'autre lorsque nous venons à parler de la *charpente du corps* et de l'*ossature d'un bâtiment* ; c'est un échange constant. Un exemple : dans le vocabulaire grec, *tambour de colonne* est *vertèbre* ; de sorte que cette colonne est vertébrale. Cette dialectique de l'organisation et de la construction, si fondamentale puisqu'elle intéresse tous les êtres, naturels et faits de main d'homme, est très prégnante.

Sa mise en jeu est facilitée par des similitudes entre bois et os à l'état brut et dans la combustion même. Ils noircissent puis blanchissent et se craquèlent de façon comparable. Les archéologues le savent bien, car les parcelles de bois brûlé et d'os brûlé sont difficiles à distinguer, et le fait qu'il soit parlé de charbons de bois et de charbons d'os est significatif de ce mimétisme. A cela s'ajoute que le feu est un grand convertisseur. C'est un maître des changements d'état et sa flamme joue le rôle d'écran transitoire du foulard du prestidigitateur. Quand le cochon traditionnel réapparaît de son monceau de paille transformée en filaments noirs, il n'est plus cadavre mais viande appétissante. Il y a de cela dans les arts du feu, et en choisissant le terme de convertisseur, je pensais au convertisseur Bessemer qui, dans un grand embrasement, fait d'une fonte impropre un métal purifié.

Tous ces éléments donnent une grande force à cette logique de correspondance entre deux constitutions, mais quels signes en a-t-on chez Homère ? Le bûcher de Patrocle est-il perçu comme construit et ses os comme ceux d'un être organisé ?

Son bûcher est construit déjà de manière essentielle, parce que tout feu, pour qu'il marche, est organisé. Il y a là une nécessité remontant au Paléolithique et qui a forgé l'homme ; c'est une loi de nature qui a fait loi de culture. Dès qu'il s'agit de faire brûler quatre bouts de bois, il faut les assembler en combinant les pleins et les creux ; il faut les articuler convenablement. Cette raison objective se double de celle-ci : l'image mentale que nous avons du bûcher est faite de bois bien empilés, de fagots bien liés. J'avais commencé par mettre dans le titre de ce chapitre : *Bûcher construit, corps organisé* pour souligner qu'ils l'étaient, mais cela était par trop pléonastique. De même que l'être vivant est nécessairement organisé - il est le modèle de toute organisation -, de même un bûcher ne peut être fait de bois en vrac.

Le poème insiste : "Ils entassent le bois et bâtissent un bûcher" ; il y a dans la formule une gradation comme dans : "Il leur parle et leur dit (...)", soulignant l'acte de construire.

Le verbe grec pour *bâtissent* est celui qui par excellence correspond à *produire quelque chose d'organisé*, depuis bâtir une maison, construire un mur, un autel, un temple, un navire, jusqu'à faire un enfant (aussi bien du point de vue masculin que de celui de la femme ; ce sens est particulièrement précieux pour le parallèle avec l'organisme), composer un poème, établir une généalogie, etc. Par conséquent, le bûcher de Patrocle est construit, et de manière signalée.

Il est plus difficile d'argumenter sur la conscience de la charpente squelettique. Le texte parle des os sans qu'apparaisse clairement la notion d'ossature. Les documents figurés de l'époque ne montrent pas les squelettes que notre art médiéval exhibe et l'on peut douter qu'il y ait eu des squelettes montés dans le matériel pédagogique. Force est bien de constater que les Anciens de ce temps n'étaient pas très tournés vers ces éléments de l'intérieur du corps. Toute leur dévotion allait à l'extérieur, à ce que l'on désigne parfois comme morphologie (le terme est de Goethe) par opposition à l'anatomie. La connaissance des os que montre Aristote, un peu plus tard, est loin, très loin derrière celle que Phidias montre de l'apparence externe. Dans une correspondance avec le regretté Ginouvès, j'esquissais le parallèle frappant qu'il y a en cela avec le temple : le temple grec est ouvert vers l'extérieur alors que le temple égyptien est tourné vers l'intérieur, dans un pays où l'on ouvre beaucoup le corps. Il y aurait à approfondir de ce côté. Revenons aux Grecs anciens et à leur perception du squelette. Les occasions de voir des carcasses humaines ne devaient guère abonder. En revanche, celles d'animaux sont monnaie courante dans les paysages de ce pays. Les chiens errants et les loups et chacals devaient se charger de transformer maints traînants des troupeaux de moutons et de chèvres en livres ouverts d'anatomie. A quoi ajoutait la pratique de l'autel et de la table.

Le texte homérique fait lui-même appel aux animaux (aux vers 238-242) : il s'agit de distinguer les os de Patrocle de ceux des êtres mis avec lui au bûcher. Le problème de diagnose différentielle est clairement posé - on reconnaît même au vers 240 la racine de *diagnostic* -, ce qui montre que les ossements humains sont pensés comme les autres, dont on a tant d'évidences qu'ils font des systèmes squelettiques organisés. L'esprit va à la fois vers la forme des os, variable selon les espèces (c'est l'aspect paradigmatique), et vers leur enchaînement squelettique ou plan d'organisation (c'est l'aspect syntaxique). Non seulement Patrocle et les douze Troyens, mais aussi les bêtes participent au jeu de conversion de la construction du bûcher dans l'organisation du squelette. On voit ici émerger de la cendre une anatomie qui est d'emblée une anatomie comparée, c'est-à-dire l'Anatomie. Et l'on tient le lieu

où les Grecs pouvaient avoir rendez-vous efficace avec la constitution de notre squelette ; j'y reviendrai.

Le même passage indique qu'il a été évité de faire des mélanges : il a été pris soin de mettre le corps de Patrocle au centre en l'isolant des autres ; les différences taxinomiques sont reportées dans l'espace du bûcher. On retrouve la constitution de celui-ci, tissée d'une autre façon avec celle des êtres qui lui ont été confiés, non plus avec la carcasse de chacun d'eux, mais avec l'ensemble organisé qu'ils font à eux tous, agencement de corps qui va devenir un agencement de squelettes dans la cendre et qui provient d'un agencement dans la vie. C'est l'aspect constituant l'objet premier de ces pages, mais il fallait donner des préliminaires pour clarifier certains points et pour montrer qu'une logique constitutionnelle profonde lie l'être artificiel qu'est le bûcher et les êtres naturels porteurs d'os, et que sur ce fond d'organisation commune jouent les relations des hommes et des animaux, trouvant dans le bûcher une scène où se produire.

Présentation du texte

Entrons dans le poème et dans ce bûcher de rêve dont les exagérations sont à la mesure de la démesure d'Achille ivre de douleur. Nous le ferons avec la traduction de P. Mazon. Laissons de côté les problèmes de logistique que poserait la collecte rapide de milliers de stères de bois ; avec cent pieds de côté, on atteint vite mille stères dès qu'on dépasse un mètre d'épaisseur. La distinction du héros demandant du plus grand, va pour un bûcher de cent pieds de côté : les corps n'en auront que plus de place pour leur distinction, celle, du moins, de Patrocle, à laquelle le texte tient. Il n'est pas joué ici à plaisir sur *distinction* ; c'est le jeu sémantique même du terme.

“Ils entassent le bois (163) et bâtissent un bûcher qui mesure cent pieds dans un sens et dans l'autre (164). Au sommet du bûcher ils déposent le mort (165)”

Le terme pour *au sommet* peut être rendu plus simplement par *au haut*. Il ne renvoie pas nécessairement à une grande élévation. Dans nos rues médiévales, le haut du pavé ne nécessitait pas une escalade, mais les quelques centimètres qu'il avait d'avantage suffisaient à marquer la distinction de ceux qui le tenaient, selon une formule restée proverbiale en français. Ce haut du bûcher désigne la place princière et contient nécessairement la valeur de *au beau milieu de*. En effet, l'agencement est centré sur Patrocle et se développe selon une vision planimétrique dans laquelle joue déjà l'aspect final où tout sera abaissé, ramené à un tapis de cendres.

“Maints gros moutons, maints bœufs (...) (166) sont, par eux, devant le bûcher, dépouillés et parés. A tous (167) le magnanime Achille prend de leur graisse, pour en couvrir le mort (168) de la tête aux pieds ; puis, tout autour, il entasse les corps dépouillés (169)”

Le suif en question n'a peut-être pas pour seul but de favoriser la combustion. En brûlant, il dégage une odeur marquée propre à masquer celle de la chair humaine, inconvenante surtout si elle venait à être appétissante et à étaler ainsi à la face des dieux le spectre de l'anthropophagie. Il vaut mieux qu'ils croient qu'on leur fait rôtir, une fois de plus, du bœuf et du mouton.

“Il place là aussi des jarres, toutes pleines de miel et d'huile (170), qu'il appuie au lit funèbre (171)”

Il y a dans ce passage l'idée de verser les produits sur la couche mortuaire (on peut se demander si les récipients eux-mêmes ont été laissés sur le bûcher). Le terme pour *huile* est celui qui a donné l'*aliphatique* de la chimie des corps gras. Il désigne une huile ou une graisse. Certains traducteurs tirent vers la notion de saintes huiles (*Salböl* en allemand). Il pourrait encore s'agir de poix, de résine. C'est un point d'archéologie que les analyses chimiques par chromatographie pourraient aborder. Quoi qu'il en soit, ces diverses substances ont les mêmes pouvoirs que le suif de brûler et de dégager des odeurs. Le miel donne un parfum de caramel ; il imite la combustion du soufre en donnant de petites explosions, du moins quand il est cristallisé, et en fondant en gouttes. Ce mimétisme mériterait une recherche comparative sur ces deux substances, dans les lustrations par exemple.

“Quatre cavales altières (171) il jette prestement sur le bûcher (172)”

Il n'est pas dit que ces chevaux nobles soient tués. Ce silence est de l'ordre du crime inavoué. Nous-mêmes, nous n'osons pas dire *tuer un cheval*, nous préférons *abattre*. Il n'est pas dit non plus que ces chevaux soient ceux de Patrocle, mais c'est ce qui est généralement compris.

“Sire Patrocle avait neuf chiens familiers (173) : il coupe la gorge à deux et les jette sur le bûcher (174). Il fait de même pour douze nobles fils des Troyens magnanimes (175)”

De même, le propriétaire des chiens n'est pas spécifié dans le texte grec. Comme dit Richardson (1993), ils peuvent être à Achille aussi bien qu'à Patrocle, mais il semble "*more appropriate*" qu'ils soient à ce dernier. Le verbe pour *jeter* est le même pour les chiens que pour les chevaux, ce qui conforte dans l'opinion que ceux-ci ont subi le même sort ; mais il n'en est pas parlé pareillement. Les Troyens sont traités de ce point de vue comme des chiens, non comme des chevaux.

"Il déchaîne enfin l'élan implacable du feu, pour que du tout il fasse sa pâture (177)"

Implacable est rendu dans la langue par *de fer*, comme un homme politique récent qui était une dame anglaise ; *résolu, déterminé*, après avoir écrit le présent paragraphe, me paraît plus approprié qu'*implacable* ; cette dame n'était pas Staline, l'homme d'acier. Dans une assimilation du feu au fer, il ne faut pas perdre de vue que celui-ci procède de celui-là. Ils sont couplés dans la formule de dévastation *ferro et igni*. Dans le texte homérique, le caractère dévorateur (ou plutôt : broyeur, on va voir pourquoi) du feu passe par celui du fer comparé aux dents des animaux. Il est plus exact de parler d'animaux que de carnivores, car l'image emprunte aux troupeaux qui paissent, non aux carnassiers. Cela peut sembler singulier, sachant que le feu fait disparaître les chairs, mais l'observation attentive des choses vient à bout de cette difficulté. La dent des troupeaux ne prélève que les parties molles. Elle laisse avec les pierres les souches, les branches et les troncs. De même, le feu laisse les os. Les chiens, au contraire, les dévorent. La distinction est bien marquée aux vers 182 et 183, où la consommation de la chair est rendue par deux verbes différents équivalant respectivement à *manger en parlant des personnes* pour le feu et à *dévoré en parlant des bêtes féroces* pour les chiens. Dans leur traduction, Rupé donne en allemand *verzehren* et *fressen*, Lowenstam (1981) en anglais *feed on* et *devour*, ainsi que Willcock (1984). Le verbe employé pour le feu au vers 177 contient une idée de mouvement, celui du troupeau qui se déplace en paissant. Le feu bouge dans le bûcher et aborde le corps *progressivement*, avec un certain ménagement ; c'est le contraire de la férocité. Ces lignes étaient écrites quand F. Bader (à paraître) m'a fait connaître le commentaire de Richardson "*so that it might spread, but with the associated idea of feeding as in 182*". En promettant la dépouille d'Hector aux chiens (183), Achille la voue à la dévoration totale (en 21, il n'est pas dit qu'il s'agit seulement des chairs), ce qui la privera de toute sépulture. Il ne restera pas même les parties dures que le feu laisse et qui seront l'essentiel de Patrocle dans son tombeau.

Pour faire comprendre la prééminence de l'os sur la chair, il peut être fait appel au songe d'Athalie de Racine :

"(...) un horrible mélange
D'os et de chair meurtris, et traînés dans la fange,
Des lambeaux pleins de sang, et des membres affreux
Que des chiens dévorants se disputaient entre eux"

C'est d'abord pour les os qu'il faut craindre, bien qu'ils soient la dernière chose que les dents atteignent. Dans le bûcher, le feu les traite avec plus d'attention que de violence.

Dans ces relations du feu, des os et des chiens, il est à noter que le premier, en retirant aux seconds leur partie organique, les soustrait aux appétits des troisièmes. Cela rend les os impérissables de ce côté et cela produit une alternative (un os peut aller au feu ou au chien, pas aux deux) contribuant à la balance qu'Achille veut instaurer entre le sort du corps de Patrocle et de celui d'Hector.

"Mais le bûcher où git le corps de Patrocle ne s'enflamme pas (192)"

Achille fait appel à deux vents, Zéphyr et Borée, qui accourent d'au delà des mers et qui, toute la nuit, soufflent sur le feu. Cela affirme le caractère de feu ventilé dont il a été parlé dans la distinction de la crémation et de la meule de charbon de bois. Achille répand du vin autour du brasier comme pour en circonscrire l'ardeur ; cela rappelle les libations et entre dans la stratégie des odeurs exposée plus haut. Au matin, les vents se calment, la flamme tombe et Achille s'endort, ce qui marque l'apaisement, la fin d'un combat vaillamment mené.

On le réveille. Une autre phase commence. Toujours dirigeant les opérations, il dit :

"Avec le vin aux sombres feux, commencez donc par éteindre le bûcher (237), entièrement, partout où a régné la fougue de la flamme. Ensuite (238), recueillons les os de Patrocle, fils de Ménoetios (239). Distinguons-les soigneusement ; ils se laissent aisément reconnaître (240) : ils sont au milieu du bûcher, tandis que les autres ont brûlé à part (241), à l'extrême bord, hommes et chevaux ensemble (242). Plaçons-les dans une urne d'or avec double couche de graisse (243), en attendant le jour où je m'enfoncerai moi-même dans l'Hadès (244)"

Reprise du thème en écho, sur le mode de la narration et non plus de l'injonction :

“Avec le vin aux sombres feux ils commencent par éteindre le bûcher (250), partout où a été la flamme, où s’est déposée une cendre épaisse (251). En pleurant, ils recueillent les os blancs de leur compagnon (252) dans une urne d’or, avec double couche de graisse (253); ils les couvrent d’un souple tissu (254)”

Le conditionnement des os n’est pas sans rappeler la toilette mortuaire, où le corps était oint et bellement vêtu ; dans cette perspective, les ossements valent pour le corps tout entier. A cela s’ajoute que des os calcinés sont fragilisés et qu’imprégner d’un corps gras leurs parois rendues poreuses leur fait retrouver de la solidité, surtout si la graisse prend de la consistance en refroidissant ou en s’oxydant à la longue. On peut rendre plus solides des perles de craie en les huilant. Enfin, il n’est pas à négliger que la conservation des métaux recourt beaucoup au graissage et qu’il y a une analogie entre les métaux traités à chaud et les os calcinés ; cela peut induire l’idée, bonne ou mauvaise, de conserver ces derniers dans de la graisse. Pour des fusils qu’on cache en terre, j’ai toujours entendu dire que la meilleure était le suif de bœuf. C’est d’une telle substance qu’il est ici question, le mot étant le même qu’au vers 168. Cela va à l’encontre du parallèle avec l’huile corporelle évoqué au début de ce paragraphe. S’il s’agit de suif, l’opération du vers 243 demande de le fondre. Il pourrait y avoir deux coulées, l’une avant le dépôt des ossements, pour leur faire un lit, l’autre par dessus pour les ennoyer et faire le lit des ossements d’Achille à venir. Les recherches chimiques devraient aider à élucider ces questions de corps gras sur les os, même provenant de fouilles anciennes, ainsi que sur les sédiments des dépôts d’objets métalliques.

Eteindre un grand feu avec du vin - un vin qui a lui-même des caractères du feu - pourrait bien être un thème récurrent, car j’ai connaissance d’un récit de lutte contre l’incendie par ce moyen dans ma Bourgogne auxerroise natale ; il s’agissait, dans cette évocation rêvée, de vin rouge. Ce que ces narrations mettent en scène, c’est la force du vin contre celle du feu. Le vin de l’extinction n’est pas versé par Achille, mais par ses compagnons sur son ordre. En revanche, il versait de sa propre main le vin des libations autour du bûcher. Il y a dans les deux cas l’idée de sacrifier un produit noble dans un but d’intérêt supérieur. Parallèlement, il n’est pas beaucoup parlé du sang des victimes. Ce vin chaleureux est versé un peu à sa place, dans son prolongement, et comme il est dispensé par le bouillant Achille, ce sang chaud métaphorique est aussi le sien. Ce don ne le quitte guère, car les os qui sont au

bûcher sont aussi ses os, par sympathie. Il est à souligner que les produits ajoutés au bûcher dégagent tous des odeurs à chaud, qu’ils servent à activer la combustion ou à la réduire. Il y a dans la conduite du bûcher quelques chose de celle d’un cheval. Cela demanderait à être développé, en commençant par indiquer que notre terme *bûcher* s’attache à l’aspect statique, celui que l’on retrouve dans les dispositifs à désignation caballine (poutre, chevalet, chevalement, etc.), alors que le grec, en utilisant le terme qui signifie *feu*, désigne l’aspect dynamique, celui qui a rapport avec la vitesse et se métaphorise dans le vent, dans l’éclair, dans la course du cheval - il brille, il étincelle, écrit de celui-ci Buffon. L’idée que le bûcher tout entier soit comme un char de feu a ceci de séduisant que son conducteur Achille y prend place à côté de son passager Patrocle, se confondant même avec lui.

La place des animaux

Il est temps de préciser les circonstances dans lesquelles cette étude est née. Ce sont celles du colloque *L’animal dans l’espace humain, l’homme dans l’espace animal*. Il a semblé que le bûcher était un espace fortement humanisé puisque la production du feu fait partie des grandes caractéristiques humaines, nous occupant depuis la lointaine préhistoire, de même que le soin envers les morts. En un tel lieu, la présence conjointe d’hommes et d’animaux ne peut être que hautement significative, d’autant que règne une intensité dramatique. Et puis c’était une occasion d’avancer dans l’exploration du bestiaire de la tombe, si difficile à étudier dans nos sociétés où les animaux ne sont guère associés aux rites funéraires.

D’abord, la place éminente à Patrocle. *Eminente* nous fait encore une fois sentir la hauteur figurée du personnage, sinon son altitude réelle, et équivaut à dire *au centre*. De là, il rayonnera et ruissellera sur le dispositif ; les autres dépouilles s’organiseront autour de lui selon une hiérarchie liée à la distance et à la déclivité. A l’entrée du tombeau de l’Empereur Napoléon 1^{er}, sous le dôme des Invalides, à Paris, il est écrit :

JE•DÉSIRE•QUE•MES•CENDRES•REPOSENT
SUR•LES•BORDS•DE•LA•SEINE
AU•MILIEU•DE•CE•PEUPLE•FRANÇAIS
QUE•J’AI•TANT•AIMÉ

Dans cette inscription où la Seine peut être le souvenir qu’il est des pays où les cendres vont au fleuve, le héros est au cœur de la communauté. On pense pour celle-ci d’abord à la strate des vivants, et c’est bien une difficulté de l’interprétation du bûcher : ses occupants sont-ils endormis dans la mort? Vivent-ils dans l’Hadès ? Sont-ils tout au contraire

purement représentatifs de la société d'hommes et de bêtes qu'a connue Patrocle, ici prolongée? Je laisserai ce point d'exégèse pour m'en tenir au dispositif dessiné par le texte.

L'ordre d'énonciation (166-175) met en ceintures successives les moutons et les bœufs, les chevaux, les chiens, les Troyens. N'était la crainte du ridicule, il serait possible de faire valoir que l'on peut jeter un chien plus loin qu'un homme, à plus forte raison qu'un cheval, et que les chiens ont pu parvenir plus au centre, mais mieux vaut s'abstenir de ce genre d'argumentation par trop réaliste. Restons en donc à l'ordre du texte, en quelque sorte syntagmatique, soit dit pour indiquer qu'il ne recouvre pas nécessairement la syntaxe réelle des corps.

Deux groupes se dessinent, bien séparés dans le poème. Le premier, celui des moutons et des bœufs, est confus parce que non déterminé dans son nombre ; son entassement achève d'en faire une masse indistincte ; sa position est peut-être centrale, mais sa place est inférieure parce que sa fonction est de caractère alimentaire (et de masquer un fument inconvenant). Ces dépouilles nourrissent le feu présent comme, ordinairement, les hommes à leur table et les dieux sur l'autel. Il y sera revenu plus loin, quand le sort des os aura été examiné. L'autre groupe est plus périphérique mais plus relevé. Ses quantités sont définies ; on n'a pas affaire à du "*vulgum pecus*". Cela dit, on serait tenté de croire, d'abord, que les chevaux ne sont pas loin de Patrocle ; aussi a-t-on, lorsqu'on découvre le passage 240-242, l'impression qu'ils ont migré sur le bord. Sont en présence les deux grands compagnons animaux de l'homme dans nos cultures, le cheval puis le chien, dans l'ordre même où les met Buffon quand il définit le plan de son *Histoire naturelle*, qui est profondément culturelle. Après l'homme, il traite du cheval parce qu'il pense que c'est lui qui va le mieux avec notre espèce. Après le cheval, il ne faut pas mettre le zèbre, nous dit-il, c'est le chien qui vient. Voici qu'Homère fait de même.

Quatre chevaux, c'est un attelage de char, au point que ces véhicules ont fini par être désignés par cette quantité (quadrigé, bige), de même que nous classons les nôtres en fonction du nombre de roues (et, dans la classe des quatre roues, en fonction du nombre de chevaux de puissance). Qu'il s'agisse d'un attelage est implicite et déterminé par l'environnement culturel du texte. De même, il est admis que ces chevaux sont ceux de Patrocle, et il est presque malséant de soulever la question qu'ils aient été pris à l'ennemi.

Je laisse à dessein le paragraphe précédent dans sa forme première où transparait le consensus général revenant à ceci : Achille met au bûcher les chevaux du quadrigé de Patrocle. Or, le char homérique est bige, souligne Delebecque (1951, pp. 143-144) et l'on a vu que

Richardson (1993) ne repoussait pas absolument l'hypothèse qu'il s'agisse des chevaux d'Achille. Ici commence une mise en question dont je ne donnerai que les grandes lignes. Elle a été initiée par F. Bader me renvoyant à la fin du chant XIX pour insister sur les liens d'Achille et de son cheval Xanthos ; son propos était de dire qu'Achille n'avait sûrement pas sacrifié les chevaux qu'il avait prêtés à Patrocle à son dernier combat et que le cocher Automédon avait réussi à soustraire à Hector (XVI, 866-867).

En effet, une interrogation liminaire importante est : si un guerrier meurt avec des armes d'emprunt, lesquelles va-t-on mettre sur son bûcher, celles-ci ou les siennes propres? Dans cet esprit, les chevaux considérés comme de Patrocle pourraient être ceux qui lui ont été prêtés.

Achille sacrifierait-il ses chevaux ? Ceux-ci, Balios et Xanthos, sont immortels. S'ils ne l'étaient pas, ne serait-ce pas un cadeau suprême de la part d'Achille? Ne pourrait-il adopter alors les chevaux de Patrocle devenus orphelins? Il paraît plus raisonnable de "faire partir" ceux-ci avec leur maître, mais la question du nombre subsiste. Peut-être s'agit-il de chevaux disponibles, pris à l'ennemi ou chevaux de rêve que l'esprit du poète va cueillir dans le ciel, le fleuve ou le vent.

Pourquoi deux chiens sur neuf et pourquoi faut-il que nous croyions qu'ils sont à Patrocle ?

Quant aux douze Troyens, ils font penser aux douze pouliches (ou poulains) (XX, 225) qu'a eues pour filles Borée métamorphosé en cheval des juments de Nélée (Erichthonios dans d'autres versions) ; ces filles de l'air étaient assez légères pour galoper sur la crête des vagues blanchissantes. On retrouve Borée dans la scène du bûcher où les douze Troyens sont mêlés aux chevaux. Ces jeunes gens avaient été sortis par Achille du Xanthe (alias Scamandre ; l'homonymie entre le fleuve et le cheval d'Achille est à noter) où ils avaient été poussés au cours d'un combat en une mêlée de chevaux et d'hommes (XXI, 16). Le poème s'offre même le luxe de poser en alternative à l'eau courante du fleuve le feu courant dans la campagne (XXI, 12-13), dont nous disons qu'il se propage à la vitesse d'un cheval au galop et qu'on retrouve dans le bûcher, animé par le vent Borée. Plus loin (141-142), on apprend qu'un fleuve est capable d'avoir un enfant d'une femme. La collecte demanderait à être étendue et les éléments disséqués. Il y a dans tout cela des correspondances multiples, un échange constant entre les trois registres dynamiques de l'eau, du feu et du vent à travers les trois grandes catégories de l'animé que sont les animaux, les hommes et les dieux. Et dans tout cela règne la présence comme viscérale du cheval, qui se métaphorise si aisément dans les trois éléments et qui se situe entre les animaux et les dieux, en regard de l'homme.

Quand on lit à la porte de nos cimetières “Interdit aux animaux” et qu’on pense aux chevaux des convois funèbres, force est bien de conclure que le cheval n’est pas un animal. Du moins n’est-il pas un animal comme les autres. L’exception le range avec les hommes, puisque c’est avec eux qu’il vient là. Il n’y vient, dira-t-on, qu’à titre de véhicule ; il n’y sera pas inhumé. Mais, d’une part, imaginerait-on un char funèbre tiré par des bœufs ? Les seuls autres êtres vivants pouvant convoier le mort sont des hommes. D’autre part, les cas où le cheval n’est pas seulement convoyeur mais enterré à côté de l’homme ne manquent pas, de l’Antiquité jusqu’à nous.

Voilà pour les êtres mis en place dans le bûcher. Qu’en ressort-il après le passage du feu ? Il n’est plus question que des hommes et que des chevaux. Ceux-ci, comme déjà dit, semblent avoir glissé vers la périphérie. C’est qu’une nouvelle logique est en œuvre. Les chevaux de Patrocle étaient vus vers leur maître ; maintenant, leurs ossements, qu’il ne faut pas confondre avec les siens, en sont éloignés ; comme il en va de même de ceux des Troyens, ils se retrouvent avec eux. Trois faits importants sont à dégager : au début comme à la fin, le cheval est toujours avec l’homme ; il y a dans l’esprit du mythe autant de crainte de confusion de Patrocle avec d’autres hommes qu’avec des chevaux ; les autres animaux soulèvent si peu ces problèmes qu’il n’est plus parlé d’eux. Il faut donc en parler ici. Auparavant, quelques mots encore sur les chevaux dans la cendre. Que les hommes auxquels ils sont mêlés soient des ennemis paraît maintenant secondaire. C’est surtout le rapport de la forme humaine et de la forme caballine qui est en jeu ; et dans le mélange d’os de chevaux et d’hommes joue le thème de la centauration.

Des os des chiens, pas un mot. Il est vrai qu’ils sont petits et que parler d’os à propos du chien conduit à envisager avant tout ceux qu’il mange. Il serait pesant, dans un texte poétique, d’aller contre cela.

Les ossements de mouton et de bœuf étaient des objets bien en vue dans la réalité grecque. Eux aussi risquent de prêter à des confusions, notamment entre le bœuf et le cheval. Mais dans la classification qu’Homère a en tête, ces ruminants sont bien loin du cheval et de l’homme. Ces bêtes sont comme une bonne pâte à consommer et à alimenter le feu ; aussi de leurs os brûlés n’a-t-on guère à se soucier. C’est comme s’ils avaient fondu.

Nous pratiquons une alliance objective : nous-mêmes continuons à faire passer les bêtes à cornes au second plan. A. Schnapp-Gourbeillon (1982) fait remarquer à juste titre (n. 6, p. 87) que certains auteurs oublient les bœufs et les moutons. De même, Rohde (1928, p. 15) ne les prend pas en considération quand il parle des victimes sacrifiées

devant le bûcher. Il est vrai qu’il veut désigner “l’épisode affreux de l’égorgeage des hommes, des chevaux et des chiens”, mais la mise à mort des moutons et des bœufs n’est pas moins affreuse dans l’absolu. On remarquera dans ce passage que bien que l’ordre d’Homère (*cheval, chien, homme*) soit changé pour mettre l’homme en tête, le chien continue à suivre le cheval.

Cette adhésion de notre esprit à celui du texte privilégiant en fin de compte l’homme et le cheval mérite d’être examinée plus avant. Après l’agencement dans le bûcher tel qu’il peut être reconstitué dans le poème, je voudrais maintenant considérer les versions subséquentes et commencerai par deux cas actuels très simples. J’ai entendu parler de ce bûcher d’abord comme d’un lieu où les hommes et les chevaux étaient ensemble. Cette réduction extrême montre que le lien le plus fort, celui qui disparaît le dernier quand l’histoire s’efface, est celui de l’homme et du cheval. Ayant mis cela sur le papier, j’ai ouvert le livre pour enfants *Contes et récits tirés de l’Iliade et de l’Odyssée* de G. Chandon (1983, pp. 114-115) : “Quatre chevaux ont été immolés et placés près du corps. Celui-ci est enduit de miel, de parfums, de la graisse des animaux égorgés en sacrifice et le sang des douze jeunes Troyens ruisselle sur le lit”. Tout est fait pour mettre les hommes et les chevaux au plus près de Patrocle. Les pourvoyeurs de suif sont tombés dans l’anonymat et les chiens sont oubliés. N’apparaît plus que le lien privilégié de l’homme et du cheval, celui que Charbonneau (1939) célébrait dans la sculpture grecque. Il vaudrait la peine de poursuivre cet exercice, notamment chez les auteurs latins et médiévaux, aussi bien dans la tradition littéraire que dans les ouvrages didactiques enseignant Homère. Dans le dictionnaire de Daremberg et Saglio, II, p. 1369 b, à *funus*, “Achille égorge en l’honneur de Patrocle douze Troyens, quatre chevaux, deux chiens, un grand nombre de bœufs et de moutons”. La série est complète, mais l’ordre est inversé. Il permet de former un seul groupe humain en mettant les Troyens à la suite de Patrocle, avec une translocation pour que le cheval suive l’homme. Dans l’Encyclopédie Pauly-Wissowa, à *Patroklos*, il n’y a que la tête de ce palmarès, avec les Troyens bien détachés des chevaux et des chiens : “Vor dem Scheiterhaufen werden 12 troischen Jünglinge geopfert, ausserdem 4 Rosse und 2 Hunde”. Le dictionnaire de mythologie de Roscher ne retient que les victimes humaines. P. Grimal fait de même dans le sien.

La fonte des os

Quand le feu est tombé et qu’il est songé à récupérer les ossements de Patrocle, ceux des moutons et des bœufs sont oubliés. Comment peut se produire cette double dispa-

rition, dans le texte et chez les lecteurs et commentateurs? Ils ont fondu, comme le suif que ces bêtes ont donné. A la limite, il semblerait que celles-ci n'aient été là que pour alimenter le feu, que pour aider les autres espèces à brûler. Dans ce rôle subalterne, leurs os ne reçoivent pas la reconnaissance dont bénéficient ceux d'hommes et de chevaux. Ils sont matière fongible plus que formes arrêtées.

Cette psychologie de fonte est favorisée par deux circonstances. La première tient aux préparations culinaires telles que le confit, cuisson et conserve dans le gras où les os s'amollissent quelque peu, ce qui suscite, avec l'image de leur déconfiture, l'idée que l'animal tout entier a tendance à fondre, os compris. C'est ainsi qu'à propos du porc, qui est notre gros fournisseur de gras, j'ai vu paraître sous une plume amie un pas de clerc revenant à dire que ses os fondaient en archéozoologie beaucoup plus que ceux des ovins ou bovins. Dans le bûcher de Patrocle, ce sont précisément eux les porteurs de gras et ce sont leurs os qui s'évanouissent en rêve.

L'autre circonstance tient aux réalités de la combustion. Il n'est pas facile de trier des os brûlés dans les cendres, surtout dans celles d'un bûcher qui a été éteint comme celui de Patrocle ; il y reste des éléments ligneux non consommés prêtant à confusion. Il est compréhensible, dès lors, que l'on délaisse ces restes peu discernables, si l'on n'a pas de raison particulière de s'y attacher. Cela rehausse le soin accordé aux hommes et aux chevaux dans le texte homérique.

Aux origines de l'ostéologie

L'autre moment poignant, après la construction du bûcher, est celui où il va falloir affronter la réalité des os dans la cendre et les saisir ; il s'agit d'un proche, d'un visage aimé, d'une main familière, de genoux sur lesquels on est jadis grimé. Il va falloir relever ces vestiges ; on se guidera sur la disposition du corps et l'on aura le sentiment de défaire un agencement, quoique le feu aura déjà introduit des dislocations. On songera à un mode de rangement ; le soin en impose un, quel qu'il soit, le vrac étant le pire ; notre nature a horreur de l'inorganisé.

Il faut avouer que l'intérêt pour l'enchaînement squelettique est combattu par celui pour chaque os. En effet, un os est un être en soi, une forme achevée qui compte pour l'individu tout entier, qui en donne une représentation. C'est ce qui permet le jeu des reliques, où même un fragment devient représentatif, et cela se retrouve dans le mythe de Cuvier reconstituant un animal à partir d'un seul os - ce que lui-même dément. En effet, ce n'est pas en parlant d'une pièce que l'on peut faire cela, c'est avec tout un réseau de comparaisons préalablement établi, où ladite

pièce peut prendre place à la fois dans l'enchaînement squelettique et dans la variation taxinomique, c'est-à-dire dans le double registre syntaxique et paradigmatique, comme je disais plus haut en annonçant, sur la couche de cendre, la naissance de l'anatomie comparée.

Il ne s'agit là que d'ossements, dira-t-on, pas d'anatomies complètes, avec les muscles, viscères et autres parties molles ; mais, précisément, c'est par les os que commencent les traités. Au lieu de procéder des plans superficiels aux plans profonds en suivant la dissection, ils sautent de l'enveloppe du corps au squelette, pour tout recommencer à partir de lui. Aussi peut-on soutenir qu'à l'origine de l'anatomie est la naissance de l'ostéologie.

Naissance n'est pas un vain mot, la seule hésitation étant que cette naissance grecque n'est peut-être pas la première ni la seule au monde. Mais c'est celle dont le souvenir nous est resté et dont l'expérience continue à travers la nôtre. Cela pourrait n'être qu'un beau mythe d'origine ; il se trouve que la langue prouve l'appartenance à l'histoire. Le mot *ostéologie* vit en grec depuis longtemps, sous deux formes proches, *osteologia* et *ostologia*. Je résume ici les données du dictionnaire de Liddell, Scott et Jones, de celui de Bailly et du *Thesaurus graecae linguae*. *Osteologia* désigne chez Hippocrate, au V^{ème} siècle avant notre ère, l'extraction d'os, et chez Rufus d'Ephèse (1^{er} s. après J.-C.) et Galien (2^{ème} s. après J.-C.) la description des os, concurremment à *ostologia* chez ce dernier auteur. L'emploi d'*ostologia* pour la science des os se trouve déjà chez Idoménee au 3^{ème} s. av. J.-C. Parallèlement, *ostologia* est le tri des ossements après la crémation chez Diodore de Sicile (1^{er} s. av. J.-C.) et ce sens est attesté par une forme verbale chez Isée au IV^{ème} s. av. J.-C. et par une forme adjectivale chez Epilycus vers les V^{ème}-IV^{ème} s. av. J.-C. A côté d'*ostologia* existe la forme *ostologion* qui a été traduite par *ossilegium* en latin, à ceci près que, dans l'usage romain, on ramassait volontiers la cendre avec l'os brûlé. Par conséquent, dans les attestations qui nous sont restées, le thème de l'ostéologie a suivi un parcours de la cendre funéraire au traité d'anatomie, avec une longue coexistence des deux sens qui montre leur entente. L'ostéologie (au sens actuel) est fille du bûcher.

Le sens d'*extraire les os* prend dans la gynécologie d'Hippocrate une valeur métaphorique sur laquelle Kudlien (1970, p. 301) attire l'attention. Il s'agit de l'extraction d'un foetus mort ou de l'instrument servant à la pratiquer. Ce jeu métaphorique met en correspondance les os du bûcher et l'enfant mort, permettant d'argumenter ce qui a été dit plus haut : le bûcher donne naissance au nouveau corps du mort.

J'ai gardé le plus beau pour la fin, mais c'est aussi une triste nouvelle : Eschyle (VI^{ème}-V^{ème} s. av. J.-C.) a composé

une pièce, tragédie ou drame satyrique, intitulée *Les ostéologues* (*Ostologoi*), dont il ne subsiste que quelques fragments qui sont des bas morceaux. On ne peut que rêver à ce que ce monument perdu aurait pu nous apprendre sur tout ce dont il est traité ici, ainsi qu'à la comparaison avec le Shakespeare du cimetière d'Hamlet. Un autre auteur, Aratus (IV^{ème}-III^{ème} s. av. J.-C.), a écrit sur le même thème un poème *Ostéologie* (*Osteologia*) dont peu de chose également nous est parvenu. Ces témoignages évanouis sont d'autant plus regrettables que le genre en est rare. On écrit peu sur ces circonstances de la vie ; elles ont tendance à échapper à l'enregistrement ; de même, leur conservation est problématique. Aussi n'est-ce peut-être pas un hasard si ces deux pièces sont perdues. Cela veut dire aussi que ces scènes devaient marquer la vie des Anciens plus qu'il n'y paraît aujourd'hui. Cela ne rend que plus précieux les mots d'Homère "*recueillons les os, distinguons-les soigneusement*".

Je voudrais revenir à cette scène d'ostéologie qui s'offre comme une fouille archéologique fine où le relevé de la moindre parcelle d'os au sol est possible et où la disposition d'ensemble des os dessine encore celle du corps. Le feu est passé sur la dépouille, apportant la transformation sur place, une sorte de conversion. Pensons aux gestes précis de ceux qui vont faire collection des os. Là où était la tête, là où elle est encore dans l'agencement squelettique, ils trouvent quelque chose qui est *au lieu* de la tête et qui lui ressemble, ce qui assure la continuité. Puis vient la mâchoire, et l'on comprend que l'on puisse désigner ainsi cette pièce en fer à cheval qui va sous le crâne, et non pas l'ensemble des os porteurs de dents. Puis voici un bras, etc. Cela donne une correspondance comme radiographique de chaque os avec sa région, et cela explique que, pour les Anciens, l'os et la région portent le même nom. Là où nous avons *cuisse* et *fémur*, ils n'avaient qu'un terme. C'est une métonymie dans la mesure où l'os est dans la proximité centrale de la région ; c'est aussi une métaphore, parce que le phénomène est perçu comme une substitution et parce qu'il comporte le rapport avec les parties voisines (la rotule est par rapport au genou comme le fémur par rapport à la cuisse) ; une métonymie se présente comme un rapport simple, une métaphore comme une proportion. Cet aspect relationnel, topologique, s'imprime dans la topographie du bûcher, qui, en retour, l'exprime. Si un crâne déplacé est reconnaissable en tant que tête osseuse, il n'en est pas ainsi de chaque os, au début des connaissances ostéologiques ; il est besoin de savoir à quel lieu du squelette il est assigné. Il est possible alors de dire : "Là était la pointe du coude, là était la paume de la main". C'est ainsi que

parle Hamlet (V, 1) reconnaissant les lieux sur le crâne de Yorick : "Ici s'attachaient les lèvres". En recherchant la citation, je suis tombé, deux pages plus haut, sur la réplique qui fait apparaître le parchemin des actes officiels à propos du crâne de l'homme de loi. C'est une manifestation du rapport entre les os et la peau, en l'occurrence les os porteurs de caractères qu'on décrit et la peau sur laquelle l'écriture en dépose d'autres. Le même trait de génie se trouve dans Rabelais (*Pantagruel*, VII) quand il rapproche le cimetière des Innocents de la bibliothèque de Saint-Victor. J'ai trop lutté dans ces pages contre le désir de parler aussi de la peau (les moutons et les bœufs du bûcher ne l'ont plus, ce qui les ramène encore davantage à un tas de viande) pour ne pas me libérer un peu ici. Dans la peinture de chevalet, les crânes sont souvent posés sur des livres, ou en relation avec quelque parchemin ; une belle enquête serait à mener là-dessus.

Voici une constatation jamais faite et pourtant de portée générale. Nous reconnaissons facilement les os sans pouvoir les distinguer. En effet, il est rare qu'une personne ne sache pas dire d'un os que c'est un os, mais le plus souvent elle ne sait pas quel os il est. Il en va de même des écritures étrangères : on les reconnaît comme écriture sans savoir les déchiffrer. Or, si, dans un groupe, un esprit développe le talent de distinguer les os, cette capacité va mettre entre lui et les autres un différence de considération. Ce pouvoir passe volontiers pour plus important qu'il n'est. Il est parlé de don, de secret ; cela rejoint à la fois le devin et le divin, qui sont la même chose à l'origine. L'ostéomanie, la scapulomanie se situent dans cette perspective ; la nécromancie n'est pas loin, dont l'attirail a des points communs avec le bûcher de Patrocle. Une même considération particulière s'attache à ceux qui ont le pouvoir de lire les écritures, de la part de ceux qui ne l'ont pas. Cela vaut aussi pour la lecture des traces d'animaux à la chasse ; en voici une belle illustration dans les *Mémoires* d'Alexandre Dumas : "(...) si l'animal avait été détourné par Choron, on savait d'avance à quelle bête on avait affaire, si c'était un tiéran, un ragot ou un solitaire, un sanglier ou une laie, si cette laie était pleine, et depuis combien de temps elle l'était. Le solitaire le plus rusé n'aurait pu cacher six mois de son âge à Choron, qui, à l'inspection de son pas, eût rectifié son extrait de naissance. C'était merveilleux à voir, surtout pour les chasseurs parisiens qui nous arrivaient de temps en temps. Il est vrai que, pour nous autres, chasseurs campagnards qui avons fait les mêmes études, mais qui étions restés dans les degrés inférieurs, la chose n'avait rien de surmaturel. Choron n'en était pas moins, pour ses camarades, une espèce d'oracle en tout ce qui concernait la chasse à la grosse bête."

Cette question d'un déchiffrement des os trouve un développement particulier dans la culture grecque avec l'astragale. Ses faces donnaient lieu à une véritable lecture. Chacune d'elles était désignée par un nom et affectée d'une valeur (1, 3, 4 et 6) renvoyant à une lettre (alpha, gamma, delta et épisémon alias sigma-tau, qui se dessine comme un sigma terminal et correspond à la face que nous désignons nous-mêmes par la lettre s). Le plus sensible est que dans le jet de quatre astragales, qui était le plus souvent pratiqué, les indications des quatre osselets n'étaient pas fondées en une somme de points, ce que faisaient les Romains, mais conservées "en formule développée", comme un tétragramme. Il existait donc trente-cinq coups différents, qu'il fallait apprendre et dont la valeur n'était pas simplement la somme des parties. Cette distinction des combinaisons est par rapport à la sommation romaine comme la distinction des os du bûcher par rapport au ramassage global, romain lui aussi, des cendres et des os. Il est à souligner que la lecture de l'astragale associait morphologie osseuse, idéographie, système alphabétique et déclinaison. En effet, chaque face était distinctive dans la plastique de l'osselet ; chacune valait chiffre et un chiffre est un idéogramme, comme me l'écrivaient M. et Mme. Loi, respectivement et conjointement mathématicien et sinologue ; à chaque face était associée une lettre de l'alphabet, puisque la numération grecque était par lettres ; et chacune des quatre positions que peut prendre l'osselet est un aspect, une flexion. C'est-à-dire que bien des rouages de la lecture et du langage étaient impliqués, même si c'était à un degré élémentaire. Encore n'est-ce pas tout, du côté de la forme naturelle : il y avait une lecture discriminante d'avec les autres espèces (on fait difficilement jouer avec des osselets de suidés des joueurs habitués à ceux de petits ruminants) et ce genre de distinction renvoie à une taxinomie du bestiaire. Dans tout cela se frottent l'anatomie comparée, la grammaire comparée et les systèmes de numération ; cette dernière formulation dit bien les choses, car aussi bien la matière anatomique que la matière grammaticale sont également systèmes. Et ces diverses lectures avaient lieu sur une surface aménagée ou au sol comme pour les os dans la cendre du bûcher, mais nous sommes peu renseignés sur la valeur que pouvait prendre la disposition des astragales dans cet espace à deux dimensions, comme les étoiles au firmament. Enfin et subsidiairement, cette lecture des astragales rejoignait, elle aussi, la divination, puisqu'il y avait une astragalomanie.

Il ne faut pas surestimer ce qui vient d'être exposé. Il ne s'agit pas d'un système étendu et complexe où tout un ensemble de différents os serait engagé dans un ensemble de significations. Cela reste peu de chose ; mais c'est un rien pensé.

J'en étais à songer à ajouter quelque chose à propos de l'esthétique, quand il m'est revenu qu'il fallait parler de cet os sur un tout autre plan. Deux mots sur l'esthétique, d'abord : il est beau, par exemple, que l'on joue avec autant d'astragales qu'il y a de faces ; cela fait quelque chose de complet. Chaque face a sa chance d'être représentée - le meilleur coup, dit d'Aphrodite, est précisément quand elles le sont toutes quatre - et c'est comme si l'on s'intéressait au posé des pieds des chevaux d'un quadrigé : vaudrait-il mieux qu'ils marchent au pas, de façon identique, ou au contraire avec variété, c'est-à-dire avec moins d'ordre mais plus d'organisation? Le coup d'Aphrodite est comme si les chevaux posaient chacun un pied différent en même temps. Cela est bénéfique pour la traction, car cela réduit les à-coups en faisant se succéder et s'enchaîner les efforts individuels. Et cela ne fait pas quatre fois le même cheval. Il y a une réussite esthétique dans ce fonctionnement d'ensemble qui banit l'uniformité.

Ce qui m'est revenu soudain, c'est que Patrocle est lié à l'astragale. Il a tué, enfant, un compagnon de jeu d'osselets, et c'est Homère qui le dit. Il faut souligner ici que cette étude est avant tout celle d'un passage, qu'il n'a pas été cherché systématiquement de correspondances à travers l'œuvre. Aussi a-ce été une surprise de retrouver l'épisode du jeu d'osselets, que je connaissais de manière séparée, en tête des funérailles, à pas même cent vers de l'édification du bûcher. Surprise d'autant plus forte et heureuse que les osselets arrivent au milieu d'une évocation des os d'Achille et de Patrocle, dans une scène intense comparable au songe d'Athalie et au début d'Hamlet. L'ombre de Patrocle vient prier Achille de lui donner une sépulture. Elle lui recommande à deux fois que leurs os soient réunis un jour ; P. Mazon emploie le terme de cendres, interposant le filtre culturel latin qui a été dit ; il convient de revenir au discours ostéologique du texte grec :

"ne place pas mes (os) loin des tiens, Achille (83) ; mets-les ensemble au contraire (84)"

"qu'un seul cercueil enferme nos (os) à tous deux (91) : l'urne d'or que t'as donnée ta digne mère (92)"

Cercueil, heureusement précisé par *urne d'or*, est impropre en ce qu'il suggère un corps, un squelette en connexion non brûlé. *Ostéothèque* est technique mais aurait l'avantage d'impliquer le rassemblement des os et de ne pas préjuger trop de la forme du récipient. Une forme en maison serait ici bienvenue, en raison du parallèle fait entre le séjour des vivants et le séjour des morts. En effet, entre ces deux évocations des ossements,

Patrocle rappelle à deux reprises qu'Achille et lui ont vécu sous le même toit :

“nous avons ensemble grandi dans votre maison (84), quand, tout jeune encore, Ménoetios m'amena chez vous (85)”

“Pelée, le bon meneur de chars, alors me reçut chez lui (89), m'éleva avec de grands soins (90)”

Les deux pères sont évoqués, l'un après l'autre. Et au cœur de ce dispositif construit en symétrie, Patrocle rappelle qu'il a “tué le fils d'Amphidamas (87), (...) sans le vouloir, en colère pour des osselets (88)”. Bien d'autres activités auraient pu attirer ce funeste sort qui a décidé de son exil et par là-même de sa vie commune avec Achille, mais cette mention du jeu d'osselets, la seule dans Homère, est en harmonie avec les citations jumelles des vers 83-84 et

91-92 ; ces osselets se trouvent au centre du passage qui décide des os non seulement de Patrocle, mais des deux héros. Dans cet esprit, Achille est déjà mort (vers 83) et, comme se dédoublant, veille aussi sur ses propres os. Il s'agit pour lui de jouer pour tous les deux une partie d'une singulière importance, qui engage avec leur âme la survie de leur âme dure que sont leurs os.

Cette inclusion du jeu d'osselets dans la trame des funérailles de Patrocle mériterait une exégèse plus poussée. Pour aujourd'hui, j'en resterai à ce parallèle global avec le soin des os qu'Achille doit prendre, à cette partie qu'il doit jouer non seulement contre la mort mais aussi contre l'abolition de la mémoire. Cette partie, comme celle d'osselets, comporte deux grandes données : les os ont du sens et il s'agit de les *distinguer soigneusement*, comme dit Homère. En cela ils tiennent du langage. Cela donnerait presque, après la collecte des ossements, après le discours sur les os, un nouveau sens à *ostéologie*.

Bibliographie

- AHRENS E. A. I., 1864.– *A Eschylis et Sophoclis tragoediae et fragmenta*. Paris : Firmin Didot.
- ALEXANDRESCU P., 1994.– Un rituel funéraire homérique à Istros. *Coll. intern. Nécropoles et sociétés antiques (Grèce, Italie, Languedoc)*, Lille 1991, Cahiers CJB, 18, Naples 1994, 15-32, 11 fig.
- ALEXANDRESCU P. et EFTIMIE V., 1959.– Tombes thraces d'époque archaïque dans la nécropole tumulaire d'Histria. *Dacia*, 3 : 143-164.
- ALLARA A., 1994.– *Le traitement du cadavre et la tombe dans l'Occident romain du II^{ème} siècle avant notre ère au II^{ème} siècle de notre ère (Sources littéraires)*. Th. Doc. EHESS, Paris, 315 p.
- ANDRONIKOS M., 1968.– Totenkult, *Archeologia homerica. Die Denkmäler und das frühgriechische Epos*, Göttingen, 3, W.
- BADER F., 1990.– La langue des dieux: hermétisme et autobiographie. *Les Etudes classiques*, 58 : 233-238.
- BADER F., (à paraître).– *Une vie brève : l'épigramme homérique de Patrocle*.
- BECQ DE FOUQUIERES L., 1869.– *Les jeux des Anciens*. Paris, Reinwald.
- BLÜMNER H., 1875-1886.– *Technologie und Terminologie der Gewerbe und Künste bei Griechen und Römern*. Leipzig, Teubner, 4 vol.
- BOUCHÉ-LECLERCQ A., 1879-1882.– *Histoire de la divination dans l'antiquité*. Paris, Leroux, 4 vol.
- CHANDON G., 1983.– *Contes et récits tirés de l'Iliade et de l'Odyssée*. Paris, Fernand Nathan, 254 p., figs.
- CHARBONNEAUX J., 1939.– *La sculpture grecque archaïque*. Paris, éd. de Cluny.
- DELEBECQUE E., 1951.– *Le cheval dans l'Iliade, suivi d'un lexique du cheval chez Homère et d'un essai sur le cheval pré-homérique*. Paris, Klincksieck, 253 p. multigr.
- DETIENNE M. et VERNANT J.-P., 1979.– *La cuisine du sacrifice en pays grec*. Paris, Gallimard, 336 p.
- ESCHYLE - *Ostologoi* : voir AHRENS (1864, pp. 241-242), METTE (1959, pp. 178-180, NAUCK (1964, pp. 58-59) et WECKLEIN (1885-1893).
- GERMAIN G., 1954.– *Homère et la mystique des nombres*. Paris.
- HOMÈRE, 1963.– *Iliade*, 4 (chants XIX-XXIV). éd., Paul Mazon avec la coll. de P. Chantraine, P. Collart et R. Langumier, Paris, Les Belles Lettres.
- HOMÈRE (1964) - *Iliade. Chant XXIII* éd., introduction et commentaire de Pierre Chantraine et Henri Goube. Paris, Presses Univ. de France, Erasme, coll. des textes grecs commentés, 116 p.

- HOMÈRE, 1970.– *Ilias*. Übertragen von H. Rupé, mit Urtext, Anhang und Registern. 2. Aufl. Photomechanischer Nachdruck, München, E. Heimeran, Tusculum Bücherei.
- KRISCHNER T., 1992.– Patroklos der Wagenlenker Achilles. *Rheinisches Museum*, 135 : 97-103.
- KUDLIEN F., 1970.– Zur Arats *Ostologia* und Aischylus *Ostologoi*. *Rheinisches Mus. f. Philologie, gesch. u. griech. Philosophie*, 113 : 297-304.
- LASER S., 1987.– Sport und Spiel, avec une digression et une annexe "Brettspielende Helden" de H.–G. Buchholz. *Archeologia homerică*, Göttingen, 3, T, 204 p., 59 fig., 8 pl.
- LOWENSTAM S., 1981.– The Death of Patroklos. A Study in Typology. *Beitr. z. klassischen Philosophie*, 133, Königstein, Hain, 195 p.
- MALTEN L., 1914.– Das Pferd im Totenglauben. *Jhrb. d. kaisert. deut. arch. Inst.*, 29 : 179-255, 42 fig.
- METTE H. J., 1959.– *Die fragmente der Tragödien des Aischylos*. Berlin, Akad. Verl., 307 p.
- NAUCK A., 1964.– *Tragicorum graecorum fragmenta*. Hildesheim.
- POPHAM M. R., CALLIGAS P. G. et SACKETT L. H. (éd.), 1993.– *Lefkandi II. The protogeometric building at Toumba. 2. The excavation, architecture and finds*. British School of Arch. at Athens, Oxford.
- POPLIN F., 1992.– Le cheval, viande honteuse. *Ethnozootechnie*, 48 : 23-34.
- POPLIN F., 1994.– Menschen- und Pferdeknochen in Viereckschanzen am Beispiel von Gournay-sur-Aronde (Nordfrankreich). In: 8. Arbeitstreffen der Osteologen in Konstanz 1993 in Andenken an Joachim Boessneck, M. Kokabi et J. Wahl éd., *Beit. z. Archäozoologie und prähistorischen Anthropologie, Forsch. u. Ber. z. Vor- u. Frühgesch. in Baden-Württemberg*, Stuttgart, 53, 315-322, 10 fig.
- REDFIELD J. M., 1975.– *Nature and culture in the Iliad: the tragedy of Hector*. Chicago, Univ. of Chicago Press, 287 p.
- RICHARDSON N., 1993.– *The Iliad: a commentary*. General ed. G.S. Kirk, 6: books 21-24, Cambridge University Press.
- ROHDE E., 1928.– *Psyché, le culte de l'âme chez les Grecs et leur croyance à l'immortalité*. Éd. franç. par A. Raymond (rééd. 1952), Paris, Payot, 647 p.
- SCHNAPP-GOURBEILLON A., 1982.– Les funérailles de Patrocle. In: *La mort, les morts dans les sociétés anciennes*, sous la dir. de G. Gnoli et J.–P. Vernant, Cambridge Univ. Press et éd. de la Maison des Sc. de l'Homme, Paris, 77-88.
- VERNANT J.–P., 1982.– La belle mort et le cadavre outragé, In: *La mort, les morts dans les sociétés anciennes*, sous la dir. de G. Gnoli et J.–P. Vernant, Cambridge univ. Press et éd. Maison des Sc. de l'Homme, Paris, 45-75.
- VIGNERON P., 1968.– *Le cheval dans l'antiquité gréco-romaine (des guerres médiques aux grandes invasions)*. Contribution à l'histoire des techniques. Nancy, Berger-Levrault, 2 vol., 338 p. et 105 pl.
- WARTELLE A., 1978.– *Bibliographie historique et critique d'Eschyle et de la tragédie grecque, 1518-1974*. Paris, Les Belles Lettres, 685 p.
- WECKLEIN N., 1885-1893.– *Aeschyli tragodiae et fragmenta*.
- WIESNER J., 1968.– Fahren und Reiten. *Archeologia homerică*, Göttingen, F.
- WILCOCK M. M., 1984.– *The Iliad of Homer, ed. with introd. and comment. by M. M. Willcock*. Londres, Macmillan, New York, St Martin's Press, 2 vol.